

REPUBLIQUE FRANCAISE

**METROPOLE DU GRAND PARIS
SEANCE DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU LUNDI 10 AVRIL 2017**

**BM2017/04/10/05 : VCEU DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS RELATIF AU
SOUTIEN DE LA CANDIDATURE DE VILLEJUIF POUR ACCUEILLIR L'AGENCE EUROPEENNE DU
MEDICAMENT**

DATE DE LA CONVOCATION : 04 AVRIL 2017
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 31
PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER, Président
SECRETAIRE DE SEANCE : Carine PETIT

ETAIENT PRESENTS : André SANTINI, Patrick BRAOUEZEC, Daniel GUIRAUD, Michel LEPRETRE, Laurent LAFON, Georges SIFFREDI, Eric CESARI, Daniel-Georges COURTOIS, Danièle PREMEL, Xavier LEMOINE, Patrice LECLERC, Carine PETIT, Denis BADRE, Valérie MAYER-BLIMONT, Richard DELL'AGNOLA et Christian DUPUY.

ETAIENT REPRESENTES : Gilles CARREZ (représenté par Patrick OLLIER), Manuel AESCHLIMANN (représenté par Eric CESARI), Laurent RIVOIRE (représenté par André SANTINI), Olivier KLEIN (représenté par Carine PETIT), Frédérique CALANDRA (représentée par Daniel GUIRAUD)

ETAIENT ABSENTS : Anne HIDALGO, Philippe DALLIER, Michel HERBILLON, Daniel BREUILLER, Luc CARVOUNAS, Séverine MAROUN, Sylvain BERRIOS, Claude GOASGUEN et William DELANNOY.

LE BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment l'article L5219-1,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

CONSIDERANT la demande de Madame Geneviève FIORASO, Ancienne ministre, Présidente du Comité interministériel en charge de l'examen des 8 villes candidates en France pour la relocalisation de l'Agence européenne du médicament,

CONSIDERANT que la Métropole du Grand Paris est pleinement mobilisée en faveur de la candidature de Villejuif pour accueillir l'Agence européenne du médicament,

CONSIDERANT que le site de Villejuif présente toutes les qualités requises s'agissant de la qualité de vie des agents de l'AEM (offre éducative et universitaire internationale, offre d'accueil petite enfance, offre de soins, offre immobilière et offre culturelle) et en particulier un haut niveau de dessertes et de connexion avec le reste du territoire national, francilien et métropolitain grâce à la future gare Villejuif – Gustave Roussy, véritable hub du Grand Paris,

CONSIDERANT le courrier au Président de la République proposant le site de la ZAC Campus Grand Parc à Villejuif, cosigné le 13 mars 2017 par Patrick Ollier, Président de la Métropole, avec notamment Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile-de-France, Anne HIDALGO, Maire de Paris et Christian FAVIER, Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne,

CONSIDERANT que la Métropole du Grand Paris participe à la délégation qui défendra la candidature de Villejuif à l'audition au Ministère de la Santé le 12 avril prochain (10h-11h),

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE

SOUTIENT pleinement la candidature du site de Villejuif pour accueillir l'Agence européenne du médicament.

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Député-Maire de Rueil-Malmaison



-2-